



Administration communale
de
FISCHBACH

Aux associations locales

**Objet : Utilisation de produits « Fairtrade » dans le cadre de la location du
« Veräinshaus » à Schoos**

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,

Vous n'êtes pas sans savoir que notre commune a adhéré à la campagne « Fairtrade » par sa décision du 27 décembre 2013. Dès lors, un groupe d'action locale a été créé afin de promouvoir les activités de « Fairtrade ».

Pour les années 2015 et 2016, notre commune a été certifiée « Fairtrade Gemeng » suite aux mesures de sensibilisation prises (« faire Kaffisbuffet », sensibilisation des enfants, exposition de dessins, instauration d'une charte d'utilisation pour le « Veräinshaus »).

Toutefois, malgré la condition d'utilisation n° 5 de notre contrat d'utilisation du « Veräinshaus », nous constatons un manque de ralliement de nos associations à l'emploi de produits Fairtrade lors de leurs manifestations.

En effet, il existe une panoplie de produits (p.ex. limonades, thés, biscuits, noix, fruits secs, bananes, sucre, vin, jus d'orange, essuie-mains,...).

Par la présente, nous réitérons notre recommandation de bien vouloir utiliser dorénavant des produits Fairtrade et de nous faire parvenir les formulaires y relatifs. Les formulaires sont disponibles au « Veräinshaus » et/ou peuvent être téléchargés sous www.acfischbach.lu.

En espérant pouvoir compter sur votre collaboration précieuse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations très distinguées.

Le collège échevinal

Fischbach, le 20 octobre 2016

Le bourgmestre
Marianne Brosius-Kolber

Le secrétaire
Patrick DeMarque

Adresse :
1, rue de l'Eglise
L-7430 FISCHBACH

Heures d'ouvertures :
les matins de 8h30 à 11h30
jeudi après-midi de 14h00 à 18h00

Bureau :
Tél. 327084-42
Fax. 327084-60

E-mail :
secretariat@acfischbach.lu
www.acfischbach.lu

